

P

PREMIÈRES INFORMATIONS

et PREMIÈRES SYNTHÈSES

L'OPINION DES FRANÇAIS SUR LE CHÔMAGE ET LES POLITIQUES DE L'EMPLOI, DÉBUT 2002 : *BAISSE DE LA CONFIANCE*

Début 2002, la dégradation du contexte macroéconomique amorcée en 2001 influe fortement sur les anticipations des ménages quant à l'évolution du marché du travail et sur leur jugement, désormais plus pessimiste, à l'égard des politiques de l'emploi.

Les salariés passés à 35 heures jugent les répercussions sur leur vie quotidienne plutôt positives mais sont nettement plus nuancés sur l'évolution de leurs conditions de travail. La moitié des personnes interrogées attribue les difficultés de recrutement à la faiblesse des salaires proposés et 36 % à des qualifications inadaptées.

En mars 2002, la part de la population ayant été personnellement touchée par le chômage au cours des dix dernières années diminue d'un point en un an pour atteindre 27 %, son niveau le plus bas depuis 1992 (1). Cette évolution conforte la tendance à la baisse entamée en 1999. Le sentiment d'être menacé par le chômage est également en recul depuis 1997 (graphique 1). Ainsi, les personnes interrogées semblent envisager leur avenir professionnel de manière plutôt confiante, malgré une augmentation quasi continue du nombre de demandeurs d'emploi depuis fin mai 2001 (2).

(1) - Sur la population active de l'échantillon, cette part s'établit à 37 % (-1 point en un an).

(2) - Après avoir diminué continûment depuis juillet 1997 (sauf en juillet 1998), le nombre de demandeurs d'emploi de catégorie 1 s'est accru chaque mois, de juin 2001 à mai 2002.

Une vision de l'avenir affectée par la conjoncture économique

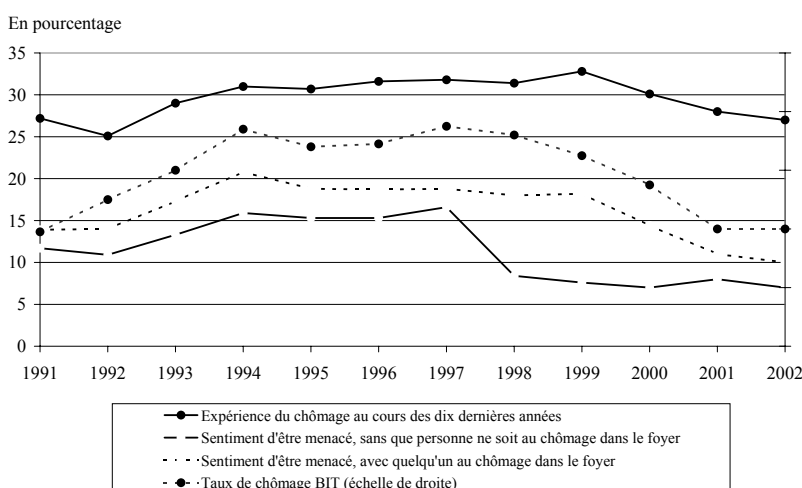
Ce relatif optimisme n'empêche néanmoins pas un retournement de tendance dans les opinions sur l'évolution du chômage pour les prochains mois, en raison sans doute d'un contexte macroéconomique défavorablement orienté et d'un marché du travail dégradé depuis le printemps 2001. En mars 2002, une majorité de Français (53 %) estime que le nombre de chômeurs va « augmenter dans les prochains mois » alors que seulement un quart d'entre eux pensait de même un an auparavant (graphique 2). Cette anticipation d'une hausse du chômage est la plus importante depuis 1999 ; elle est plus prononcée chez les personnes peu diplômées. À plus long terme, le retour à un taux de chômage voisin de 5 % (soit environ un million de chômeurs) est, aux yeux des Français, plus improbable que l'année dernière : 40 % d'entre eux (-7 points) (3)

(3) - Les évolutions en points indiquent la différence entre une proportion constatée début 2002 et une proportion constatée début 2001 pour une question identique.

PRÉSENTATION DE L'ENQUÊTE

Depuis 1984 une enquête annuelle d'opinion sur le chômage, son indemnisation et les politiques de l'emploi est réalisée pour le ministère des affaires sociales, du travail et de la solidarité (DARES). Depuis 2001 elle est menée par l'institut IFOP. En 2002, 2 033 personnes, constituant un échantillon national représentatif de la population française âgée de plus de 18 ans, ont été interrogées en face à face à leur domicile, du 5 au 27 mars. La représentativité de l'échantillon (sexe, âge, profession de la personne de référence du ménage) a été assurée par la méthode des quotas après stratification par région et taille d'agglomération.

Graphique 1
L'évolution de l'expérience et de la crainte du chômage de 1991 à 2002



Lecture : le sentiment d'être menacé par le chômage est mesuré par la question suivante : « Êtes-vous, vous-même ou l'un des membres de votre foyer, actuellement menacé de chômage ? Oui, mais personne n'est au chômage pour l'instant / Vous, ou l'un des membres de votre foyer, êtes actuellement au chômage / Non. ».

Les courbes retracent la proportion de personnes ayant choisi le premier et le deuxième item. La courbe relative à l'expérience du chômage représente la proportion de personnes ayant connu au moins une fois le chômage au cours des dix dernières années (y compris période de l'enquête pour les enquêtés concernés et période de recherche d'un premier emploi au moment de l'enquête).

Sources : IFOP, IPSOS, CREDOC, DARES ; Enquête « Attitudes des Français à l'égard du chômage, de son indemnisation et des politiques de l'emploi ».

Tableau 1
Les Français jugent la qualité de quelques évolutions possibles du marché du travail

En pourcentage

Scénarios proposés (1)	En pourcentage								
	Total : Amélioration	Une amélioration importante	Une légère amélioration	Ni une amélioration ni une aggravation	Total : Aggravation	Une légère aggravation	Une aggravation importante	Ne se prononcent pas	Total
Il y a beaucoup moins de chômeurs mais beaucoup plus de gens qui travaillent à temps partiel alors qu'ils préféreraient travailler à temps plein.....	30	5	25	25	43	28	15	2	100
Il y a beaucoup moins de chômeurs mais beaucoup plus de contrats précaires (CDD, Intérim)	26	6	20	19	54	30	24	1	100
Il y a beaucoup moins de chômeurs mais beaucoup plus de gens qui ont un emploi qui ne correspond pas à leur qualification	26	5	21	24	48	32	16	2	100
Il y a beaucoup moins de chômeurs mais ceux qui le sont le restent plus longtemps	24	5	19	23	51	30	21	2	100
Il y a beaucoup moins de chômeurs mais beaucoup plus d'emplois à bas salaire.....	23	5	18	19	56	31	25	2	100

(1) - Question posée : « Je vais vous citer un certain nombre de scénarios qui pourraient décrire l'évolution de la situation du chômage et de l'emploi en France d'ici une dizaine d'années. Pour chacun de ces scénarios, dites-moi dans quelle mesure vous pensez que cela constitue ou non une amélioration par rapport à la situation actuelle ? ».

Source : IFOP/DARES, Enquête « Attitudes des Français à l'égard du chômage, de son indemnisation et des politiques de l'emploi ».

pensent que cet objectif est réalisable d'ici 2010. Un Français sur trois (35 %, -3 points) estime que l'on pourrait alors parler de plein emploi (4).

L'opinion tend à modérer ses attentes quand on évoque les différents scénarios d'évolution possible du marché du travail. Une proportion croissante de personnes (23 %, +4 points) considère que s'il y avait beaucoup moins de chômeurs, mais beaucoup plus d'emplois à bas salaire, cela constituerait une amélioration par rapport à la situation actuelle. De même, pour près d'un quart des interviewés (24 %, +4 points), une nette diminution du nombre de chômeurs s'accompagnant d'un chômage de plus longue durée serait quand même une évolution positive. Les jeunes, encore plus que les autres, marquent une préférence pour une baisse du chômage : près de 4 sur 10 accepteraient en contrepartie un développement de la précarité (CDD, Intérim) et du temps partiel contraint. Mais, au total, près d'un Français sur deux est d'un avis contraire. Ils sont encore plus nombreux, près de six sur dix (56 %), à penser que cette diminution ne doit pas avoir comme contrepartie une croissance des emplois à bas salaire (tableau 1).

Les marges de profits : moyen de lutter contre les licenciements

Pour freiner les licenciements, des concessions de la part des entreprises sur leurs marges de profit sont de plus en plus citées (32 %, +3 points et +7 points

(4) - La question est posée comme suit : « Actuellement, on compte environ deux millions trois cent mille chômeurs en France, si on n'en comptait plus qu'un million, pourrait-on parler de plein emploi ? ».

(5) - Entre mars 2001 et mars 2002, les tensions sur le marché du travail ont légèrement baissé. (cf. Les tensions sur le marché du travail en mars 2002, Premières Synthèses, n° 28.2, DARES, juillet 2002).

depuis 1999). Le choix du financement des préretraites (18 %, +1 point) devance celui des formations pour aider à la reconversion des salariés (12 %, -1 point). Une réduction de la durée du temps de travail dans l'entreprise (9 %, -4 points) est perçue au fil des ans comme une solution de moins en moins efficace pour limiter les vagues de licenciements.

Les sacrifices salariaux ne sont envisagés que par 2 % des interviewés. L'idée qu'« il n'y a pas grand-chose à faire » demeure mais n'est partagée que par un Français sur dix (11 %, +2 points).

Paradoxalement, trois fois plus de personnes interrogées pensent que les difficultés de recrutement vont s'accroître (37 %) plutôt que s'amenuiser (13 %) (5). La fai-

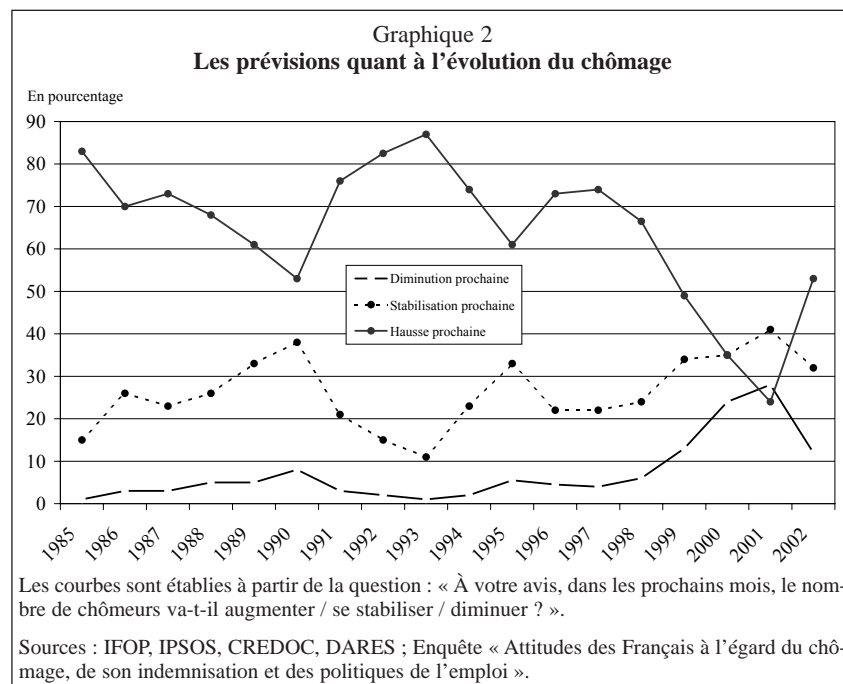


Tableau 2
Les principales causes des difficultés de recrutement

En pourcentage

Items proposés (1)	2002	2001
Les salaires proposés sont trop faibles	49	44
Il y a une certaine inadéquation entre la qualification des candidats et les compétences requises par les entreprises	36	40
Le niveau d'exigence en termes de diplôme est trop élevé	31	31
Les chômeurs ne sont pas assez incités à accepter ces offres notamment à cause d'indemnités de chômage trop élevées.....	24	21
Les chômeurs n'acceptent pas assez facilement de changer de ville ou de région pour reprendre un emploi ..	23	24
Les conditions de travail sont trop dures.....	17	16
Il y a eu une certaine intensification des rythmes de travail..	9	10
Ne se prononcent pas.....	1	2
Total	(*)	(*)

(1) - Question posée : « Aujourd'hui beaucoup d'employeurs déclarent ne pas trouver de candidats adéquats pour les offres d'emploi qu'ils proposent. À votre avis quelles sont les principales raisons qui expliquent cette situation ? ».

(*) - Total supérieur à 100 car 2 réponses possibles.

Source : IFOP/DARES, Enquête « Attitudes des Français à l'égard du chômage, de son indemnisation et des politiques de l'emploi ».

blesse des salaires proposés est la raison la plus souvent invoquée pour justifier cet état de tension du marché du travail (tableau 2). Bien que deux fois moins souvent mentionnée, l'idée que les chômeurs ne sont pas suffisamment incités à accepter ces offres, notamment à cause d'indemnités de chômage trop élevées, est en progression.

Un certain scepticisme quant à l'efficacité des politiques de l'emploi

Lorsque l'on évoque la lutte contre le chômage d'une manière très générale, les aides en matière de formation (23 %, -2 points), les aides spécifiques aux entreprises pour embaucher (18 %, -3 points) et les allègements de cotisations sociales pour les employeurs (18 %, +3 points) restent les mesures jugées les plus efficaces, précédant les aides à la mobilité des chômeurs (12 %) et un développement des préretraites (7 %, -1 point). Le suivi personnalisé des chômeurs (4 %) et des aides financières rendant plus avantageuse la reprise d'un emploi (3 %) ne sont que très peu cités, de même qu'un assouplissement des règles en matière d'embauche, de licenciement et de réglementation du travail (3 %, +1 point).

Alors que les résultats de l'économie française en matière d'emploi se sont dégradés depuis

(6) - La question posée est : « Les pouvoirs publics mettent en œuvre de nombreuses mesures pour favoriser la réinsertion de personnes en difficulté (par exemple : contrats emploi-solidarité, contrats initiative emploi, stages pour les chômeurs de longue durée,...). Selon vous, ces mesures sont-elles : très efficaces, assez efficaces, peu efficaces ou pas du tout efficaces ? ».

(7) - La question posée est : « Les entreprises peuvent bénéficier d'allègements de cotisations sociales pour embaucher certains demandeurs d'emploi en difficulté (chômeurs de longue durée et très longue durée, jeunes, salariés âgés de plus de 50 ans ...). Selon vous, ces aides sont-elles efficaces pour créer des emplois ? ».

le printemps 2001, après une année 2000 qualifiée d'exceptionnelle, il n'est pas surprenant que le jugement porté sur les politiques de l'emploi soit plus sévère cette année. La proportion de personnes trouvant efficaces les mesures de réinsertion en faveur des personnes en difficulté (34 %, -3 points) (6) régresse pour la première fois depuis cinq ans après avoir connu une forte progression entre 1997 et 2001, sans doute liée à la forte baisse du taux de chômage pendant cette période (graphique 3). De même, un tiers des personnes interrogées (33 %, -11 points) estime que la RTT est une politique efficace pour créer des emplois. Les allègements de cotisations sociales pour les employeurs bénéficient également d'une appréciation moins favorable cette année (39 %, -4 points) (7). Tout comme auparavant, ils font l'objet de jugements ambigus : cette année, ils sont plus souvent cités dans les mesures de lutte contre le chômage mais moins de personnes interrogées les trouvent efficaces pour embaucher des demandeurs d'emploi en difficulté. Près de la moitié des interviewés pensent que ces allègements ont avant tout un effet d'aubaine (49 %, +1 point), et c'est le cas de plus d'un tiers de ceux

qui les trouvent efficaces. Par ailleurs, l'opinion générale portée sur les emplois jeunes reste très positive ; ainsi, plus des deux tiers (65 %, -3 points) des Français trouvent qu'ils font reculer le chômage des jeunes et tout autant pensent qu'ils permettent de prendre en compte les jeunes non qualifiés (67 %, +5 points) (tableau 3).

La prime pour l'emploi : une mesure mieux connue mais à l'impact incertain

Plus d'un an après sa mise en place en janvier 2001, plus des deux tiers des personnes interrogées ont entendu parler de la prime pour l'emploi (PPE), soit deux fois plus qu'en 2001. Près de la moitié de celles-ci s'estiment bien informées à ce sujet et près des deux tiers (65 %) savent qu'elle est destinée aux personnes exerçant une activité professionnelle faiblement rémunérée.

Si, en 2001, l'incidence la plus souvent citée de cette prime était une incitation pour les entreprises à développer des emplois précaires et à bas salaire (28 %, -11 points), cette année, c'est l'idée que cette mesure n'aura pas d'effet sur l'emploi qui est la plus

Tableau 3
Le jugement porté sur les emplois jeunes

Récapitulatif d'accord*	En pourcentage		
	2002	2001	2000
N'offrent pas une situation durable pour les jeunes concernés	80	81	83
Offrent aux jeunes un tremplin pour débiter leur vie professionnelle	72	74	74
Améliorent le fonctionnement de certaines administrations ou entreprises publiques.....	70	69	70
Font reculer le chômage des jeunes.....	65	68	70
Créent de nouvelles activités, de nouveaux services.....	67	67	67
Répondent à des besoins sociaux non satisfaits ou insuffisamment satisfaits	69	65	63
Prennent en compte les jeunes non qualifiés.....	67	62	50
Concurrentent des emplois existants.....	39	40	37

* - Question posée : « Êtes-vous tout à fait d'accord, plutôt d'accord, plutôt pas d'accord, ou pas du tout d'accord avec chacune des opinions suivantes concernant les emplois jeunes ? ».

Source : IFOP/DARES, Enquête « Attitudes des Français à l'égard du chômage, de son indemnisation et des politiques de l'emploi ».

répandue (39 %, +15 points) et plus particulièrement chez les personnes ayant connu le chômage ces dix dernières années (42 %). Pour un quart des Français (26 %, -4 points) cette prime va inciter certains chômeurs à reprendre un emploi. La PPE n'est jugée une bonne mesure pour réduire les inégalités sociales que par un cinquième des Français (19 %, -4 points). Environ deux tiers d'entre eux (63 %, +7 points) pensent qu'une augmentation du salaire minimum eût été préférable.

La RTT améliore la vie quotidienne mais pas les conditions de travail

Désormais, près de la moitié (47 %) des salariés de l'échantillon est passée aux 35 heures dans son entreprise (8). Le plus souvent cette réduction se traduit par une demi-journée hebdomadaire ou une journée par quinzaine non travaillée plutôt que par une réduction de l'horaire quotidien (tableau 4). Ces modalités sont également les plus souhaitées par les personnes non encore concernées par cette loi.

Cette enquête confirme les enquêtes précédentes sur l'opinion des salariés vis-à-vis de la RTT. Plus de la moitié (54 %) de ceux qui en ont bénéficié jugent que la RTT a plutôt amélioré leur vie quotidienne et 11 % y voient une source de dégradation. En revanche, le bilan en termes de conditions de travail est plus nuancé : 45 % des salariés passés à 35 heures « estiment » que leurs conditions de travail n'ont pas évolué ; 27 % déclarent qu'elles se sont améliorées et ils sont quasiment aussi nombreux (26 %) à affirmer l'inverse. Sur cette question, les

(8) - Cette proportion est donnée à titre indicatif car la représentativité des différentes catégories de salariés n'est pas assurée dans l'échantillonnage et le redressement de cette enquête.

Tableau 4
Les modalités de passage à 35 heures

En pourcentage

Items proposés (1)	2002	2001
Vous travaillez une demi journée de moins par semaine ou une journée de moins par quinzaine	40	35
Vous avez plus de congés.....	39	40
Vous travaillez moins chaque jour	28	27
Sous la forme d'un compte épargne-temps	13	16
Ne se prononcent pas	5	6
Total	(*)	(*)

(1) - Question posée (uniquement aux salariés d'une entreprise ou administration dont la durée collective de travail est réduite à 35 heures) : « De quelle manière a été réduit votre temps de travail ? ».

(*) - Total supérieur à 100 car plusieurs réponses possibles.

Source : IFOP/DARES, Enquête « Attitudes des Français à l'égard du chômage, de son indemnisation et des politiques de l'emploi ».

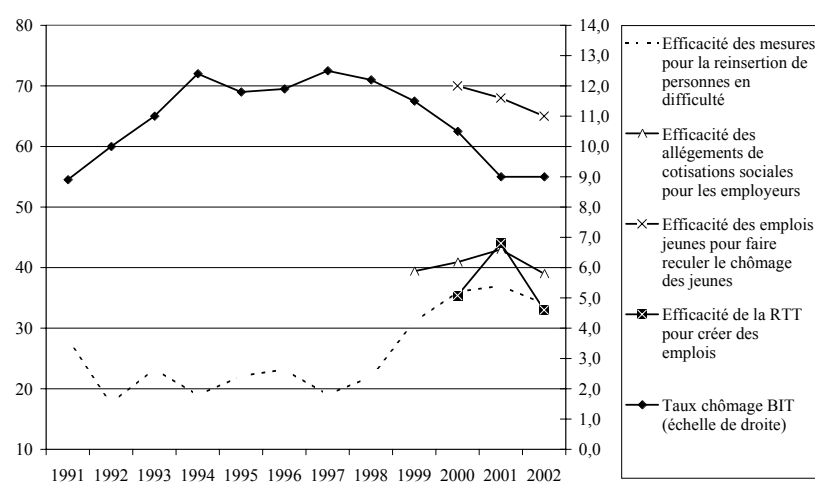
femmes sont plus mécontentes que les hommes et les salariés âgés plus que les jeunes (32 % des 50-64 ans, contre 21 % des 18-24 ans). Les cadres supérieurs et les professions libérales se déclarent plus largement satisfaits de leurs nouvelles conditions de travail (38 et 36 % respectivement) que les ouvriers et les employés (respectivement 26 et 25 %).

Finalement, six salariés sur dix passés à 35 heures (62 %, -4 points) en tirent un bilan per-

sonnel positif ; pour deux sur dix (20 %, +5 points), au contraire, le bilan est négatif. Le jugement porté sur la RTT en tant que politique de l'emploi est très lié à l'impact de celle-ci sur l'univers personnel : plus de la moitié des salariés satisfaits pensent que la RTT est une politique efficace pour créer des emplois, alors que ce n'est le cas que de 9 % de ceux qui en tirent un bilan personnel négatif.

Anna SMYK
(DARES).

Graphique 3
Le jugement porté sur les politiques de l'emploi



Lecture : en 2002, 34 % des personnes interrogées trouvent très efficaces ou assez efficaces les mesures pour la réinsertion de personnes en difficulté (contrats emploi-solidarité, contrat initiative emploi, stages pour chômeurs de longue durée), 39 % des personnes interrogées trouvent que les allègements de cotisations sociales pour les employeurs sont très efficaces ou assez efficaces pour créer des emplois, 33 % trouvent que la RTT est très efficace ou assez efficace pour créer des emplois. Enfin, 65 % des personnes interrogées sont tout à fait d'accord ou plutôt d'accord pour dire que les emplois jeunes font reculer le chômage des jeunes.

Source : IFOP/DARES, Enquête « Attitudes des Français à l'égard du chômage, de son indemnisation et des politiques de l'emploi ».

Précédentes parutions des Premières Informations et Premières Synthèses depuis avril 2002

Avril 2002 - N° 14.1	<i>Premières Informations</i>	Le marché du travail en février 2002.
Avril 2002 - N° 14.2	<i>Premières Informations</i>	Conjoncture de l'emploi et du chômage au quatrième trimestre 2001.
Avril 2002 - N° 15.1	<i>Premières Synthèses</i>	Les entreprises se préoccupent peu du vieillissement démographique.
Avril 2002 - N° 15.2	<i>Premières Synthèses</i>	Le papy-boom renforce l'activité des seniors.
Avril 2002 - N° 15.3	<i>Premières Synthèses</i>	L'âge des salariés joue surtout à l'embauche.
Avril 2002 - N° 16.1	<i>Premières Synthèses</i>	Dynamique des métiers et usage de l'informatique.
Avril 2002 - N° 16.2	<i>Premières Informations</i>	Évolution de l'emploi salarié en février 2002 : indicateurs mensuels pour les établissements de 50 salariés ou plus et pour l'intérim.
Avril 2002 - N° 17.1	<i>Premières Synthèses</i>	L'épargne salariale en 2000.
Avril 2002 - N° 17.2	<i>Premières Synthèses</i>	Le passage à 35 heures vu par les employeurs.
Mai 2002 - N° 18.1	<i>Premières Informations</i>	Les tensions sur le marché du travail en décembre 2001.
Mai 2002 - N° 18.2	<i>Premières Informations</i>	Les mouvements de main-d'oeuvre au premier trimestre 2001 : plus de sorties, un peu moins d'entrées.
Mai 2002 - N° 18.3	<i>Premières Synthèses</i>	Les bénéficiaires de l'allocation de solidarité spécifique : des chômeurs de très longue durée.
Mai 2002 - N° 19.1	<i>Premières Informations</i>	Le marché du travail en mars 2002.
Mai 2002 - N° 19.2	<i>Premières Synthèses</i>	Durée annuelle du travail et pratique des heures supplémentaires en 2000.
Mai 2002 - N° 20.1	<i>Premières Synthèses</i>	Accidents, accidentés du travail. Résultats de l'enquête sur les conditions de travail de 1998.
Mai 2002 - N° 21.1	<i>Premières Informations</i>	Évolution de l'emploi salarié en mars 2002 : indicateurs mensuels pour les établissements plus et pour l'intérim.
Mai 2002 - N° 21.2	<i>Premières Informations</i>	Résultats provisoires de l'enquête trimestrielle sur l'activité et les conditions d'emploi de la main-d'oeuvre au 1 ^{er} trimestre 2002.
Mai 2002 - N° 22.1	<i>Premières Synthèses</i>	Le regard des salariés sur la représentation syndicale.
Mai 2002 - N° 22.2	<i>Premières Synthèses</i>	La rémunération des salariés des entreprises de 10 salariés ou plus en 2000.
Juin 2002 - N° 23.1	<i>Premières Informations</i>	Le marché du travail en avril 2002.
Juin 2002 - N° 23.2	<i>Premières Synthèses</i>	Les difficultés de recrutement à l'été 2001.
Juin 2002 - N° 24.1	<i>Premières Synthèses</i>	Métier, accès à la formation continue et mobilité professionnelle.
Juin 2002 - N° 24.2	<i>Premières Synthèses</i>	1982-1992 : La territorialisation progressive des politiques de l'emploi.
Juin 2002 - N° 25.1	<i>Premières Informations</i>	Évolution de l'emploi salarié en avril 2002 : indicateurs mensuels pour les établissements de 50 salariés ou plus et pour l'intérim.
Juin 2002 - N° 25.2	<i>Premières Informations</i>	Évolution de l'emploi salarié au premier trimestre 2002.
Juin 2002 - N° 26.1	<i>Premières Informations</i>	Résultats de l'enquête trimestrielle sur l'activité et les conditions d'emploi de la main-d'oeuvre au 1 ^{er} trimestre 2002.
Juin 2002 - N° 26.2	<i>Premières Informations</i>	Les bilans de compétences en 2000 : plus souvent à l'initiative du salarié.
Juillet 2002 - N° 27.1	<i>Premières Informations</i>	Les salariés au SMIC et à la Garantie mensuelle au 1 ^{er} juillet 2001.
Juillet 2002 - N° 27.2	<i>Premières Informations</i>	Le marché du travail en mai 2002.
Juillet 2002 - N° 27.3	<i>Premières Informations</i>	Conjoncture de l'emploi et du chômage au premier trimestre 2002. Créations d'emplois, malgré une conjoncture incertaine.
Juillet 2002 - N° 28.1	<i>Premières Informations</i>	Les mouvements de main-d'oeuvre au deuxième trimestre 2001 : le marché du travail reste dynamique.
Juillet 2002 - N° 28.2	<i>Premières Informations</i>	Les tensions sur le marché du travail en mars 2002.
Juillet 2002 - N° 28.3	<i>Premières Synthèses</i>	Des embauches de plus en plus nombreuses de 1996 à 2000.
Juillet 2002 - N° 29.1	<i>Premières Informations</i>	Évolution de l'emploi salarié en mai 2002 : indicateurs mensuels pour les établissements de 50 salariés ou plus et pour l'intérim.
Juillet 2002 - N° 30.1	<i>Premières Synthèses</i>	2001, un marché de l'emploi en demi-teinte.
Août 2002 - N° 31.1	<i>Premières Synthèses</i>	La dépense pour l'emploi en 1999.
Août 2002 - N° 32.1	<i>Premières Informations</i>	Le marché du travail en juin 2002. Annexe aux statistiques du marché du travail de juin 2002.
Août 2002 - N° 33.1	<i>Premières Informations</i>	Un outil rénové pour évaluer la politique de l'emploi et de la formation professionnelle : le panel des bénéficiaires.
Août 2002 - N° 34.1	<i>Premières Synthèses</i>	Un jeune sur deux en emploi à la sortie du dispositif TRACE.
Août 2002 - N° 35.1	<i>Premières Informations</i>	Résultats provisoires de l'enquête trimestrielle sur l'activité et les conditions d'emploi de la main-d'oeuvre au 2 ^{ème} trimestre 2002.
Août 2002 - N° 35.2	<i>Premières Informations</i>	Évolution de l'emploi salarié en juin 2002 : indicateurs mensuels pour les établissements de 50 salariés ou plus et pour l'intérim.
Août 2002 - N° 35.3	<i>Premières Synthèses</i>	Licenciements collectifs pour motif économique : comment font nos partenaires ?
Sept. 2002 - N° 36.1	<i>Premières Synthèses</i>	Professionalisation des « emplois-jeunes » : huit employeurs sur dix déclarent former leur salariés.
Sept. 2002 - N° 36.2	<i>Premières Informations</i>	Le marché du travail en juillet 2002.
Sept. 2002 - N° 37.1	<i>Premières Informations</i>	Brusque reprise des demandes de chômage partiel en 2001.
Sept. 2002 - N° 37.2	<i>Premières Synthèses</i>	Coup d'arrêt pour l'intérim en 2001.
Sept. 2002 - N° 38.1	<i>Premières Informations</i>	Les mouvements de main-d'oeuvre au troisième trimestre 2001 : davantage d'embauches en CDD.
Sept. 2002 - N° 38.2	<i>Premières Informations</i>	Évolution de l'emploi salarié en juillet 2002 : indicateurs mensuels pour les établissements de 50 salariés ou plus et pour l'intérim.
Sept. 2002 - N° 38.3	<i>Premières Informations</i>	Évolution de l'emploi salarié au deuxième trimestre 2002.
Sept. 2002 - N° 39.1	<i>Premières Synthèses</i>	La rémunération et l'emploi dans les très petites entreprises en juin 2001.
Sept. 2002 - N° 39.2	<i>Premières Informations</i>	Résultats de l'enquête trimestrielle sur l'activité et les conditions d'emploi de la main-d'oeuvre au 2 ^{ème} trimestre 2002.
Octobre 2002 - N° 40.1	<i>Premières Informations</i>	Le marché du travail en août 2002.
Octobre 2002 - N° 41.1	<i>Premières Informations</i>	Les tensions sur le marché du travail en juin 2002.
Octobre 2002 - N° 41.2	<i>Premières Informations</i>	L'emploi et le chômage au deuxième trimestre 2002. Activité et marché du travail au ralenti.
Octobre 2002 - N° 42.1	<i>Premières Informations</i>	Évolution de l'emploi salarié en août 2002 : indicateurs mensuels pour les établissements de 50 salariés ou plus et pour l'intérim.
Octobre 2002 - N° 43.1	<i>Premières Informations</i>	Les incitations financières en faveur du temps partiel en 2001.
Octobre 2002 - N° 43.2	<i>Premières Synthèses</i>	Les emplois familiaux et les organismes de services aux personnes en 2001.

PREMIÈRES INFORMATIONS et PREMIÈRES SYNTHÈSES sont éditées par le **Ministère des affaires sociales, du travail et de la solidarité**, Direction de l'animation de la recherche des études et des statistiques (DARES) 20 bis, rue d'Estrees 75700 Paris 07 SP. Tél. : 01.44.38.23.11 ou 23.14. Télécopie : 01.44.38.24.43. www.travail.gouv.fr (Rubrique Emploi puis Études et Statistiques) - Directeur de la publication : Annie Fouquet.

Responsable éditorial : Philippe Christmann. Secrétariat de rédaction : Evelyn Ferreira et Francine Tabaton. Maquettistes : Daniel Lepasant, Guy Barbut, Thierry Duret. Conception graphique : Ministère des affaires sociales, du travail et de la solidarité. Flashage : AMC, Paris. Reprographie : DARES.

Abonnements : *La Documentation Française*, 124 rue Henri Barbusse 93308 Aubervilliers Cedex. Tél. : 01.40.15.70.00. Télécopie : 01.40.15.68.00 - <http://www.ladocumentationfrancaise.fr>
PREMIÈRES INFORMATIONS et PREMIÈRES SYNTHÈSES - Abonnement 1 an (52 n°) : France (TTC) 110 €, CEE (TTC) 116 €, hors CEE (TTC) 118 €. Publicité : Ministère des affaires sociales, du travail et de la solidarité. Dépôt légal : à parution. Numéro de commission paritaire : 3124 AD. ISSN 1253 - 1545.